

## Communiqué de l'intersyndicale

Le mardi 5 février 2013, l'ensemble des organisations syndicales de la DGFIP a été reçu à leur demande par le ministre du Budget Jérôme Cahuzac.

Dans ses propos introductifs, le ministre a rappelé qu'aux yeux du gouvernement la DGFIP était une administration essentielle dans le fonctionnement de l'Etat. Il a aussi rappelé la contrainte budgétaire décidée par le gouvernement et assumée par le Ministre.

L'ensemble des organisations syndicales est intervenu pour dénoncer le manque de moyens amplifié par les suppressions d'emplois et la réduction budgétaire à la DGFIP. Elles ont rappelé les revendications portées unitairement.

S'il a réaffirmé sa volonté d'améliorer les conditions de vie au travail, de diminuer la pression statistique, de changer le mode de management ; le ministre a aussi précisé que plusieurs sujets de discussions n'étaient pas de sa compétence, mais qu'ils relevaient de débats avec la ministre de la Fonction Publique : il a ainsi renvoyé le jour de carence et le 8ème échelon vers ce niveau.

Concernant la reconnaissance des qualifications des agents de la DGFIP, il n'a pas souhaité rentrer dans le débat pour le renvoyer à de futures discussions rappelant encore que le contexte budgétaire n'offrait pas de marge de manoeuvre. Il a par contre clairement indiqué souhaiter ouvrir des discussions sur l'application du décret sur les ZUS et l'accueil sans en préciser le cadre.

A propos de l'emploi, il a confirmé les choix budgétaires, tout en énonçant que leur nombre était moins important que lorsque s'appliquait la RGPP (!), mais aussi que la méthode de suppression était différente sans pour autant être capable d'en justifier la poursuite. Ceci signifie donc que la DGFIP connaîtra de nouvelles suppressions d'emplois tout au long du quinquennat.

Enfin sur les missions, il a évoqué l'importance de la démarche stratégique, et s'est uniquement engagé sur l'absence d'impact de l'acte III de la décentralisation sur la DGFIP et ses missions qui, selon ses termes, ne sera pas « malmenée ».

Les organisations syndicales de la DGFIP n'ont pas adhéré à l'essentiel des propos du ministre et se réuniront rapidement pour donner des suites à cette audience qui n'a pas apporté le moindre début de réponse favorable aux revendications des personnels en matière d'emplois et de rémunérations notamment. Elles appellent les agents de la DGFIP à signer massivement le manifeste de l'agent des finances publiques et à participer à la démarche d'Etat Généraux du manifeste qu'elles ont engagée pour porter leurs revendications en matière d'emplois, de moyens financiers, de pouvoir d'achat, de reconnaissance des qualifications, de conditions de travail et de service public.